

- ▶ L'année scolaire a été impactée fortement par le COVID 19, Les cours ont été assurés à distance depuis Mars jusqu'à Juin.
- ▶ Cela a eu pour effet:
 - Une diminution des coûts fixes : électricité, chauffage, restauration, ménage.
 - Une diminution des recettes envers les externes : location de salles, restauration, internat.
 - Recours au chômage partiel pour 30k€

Cet impact COVID 19 est contenu et n'impacte que faiblement les ressources de l'association.

- ▶ Avance de trésorerie à la SCI DES ECOLES pour 1 655k€ au 31/08/2020. La SCI a perçu un remboursement de TVA de 1017k€ au mois de Novembre.
- ▶ Développement de nouvelles formations qui permettent des ressources supplémentaires.
- ▶ Réforme du financement des CFA : à chaque fois qu'un jeune signe un contrat, le centre perçoit une somme - appelée « coût contrat » - censée couvrir ses frais pédagogiques et de structure, selon un barème national.
- ▶ Mise en place d'un BP horticole à St Ilan provoquant une hausse des ressources de 92k€.